

EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'EMC - NIVEAU 6^E

PAR MARION PELLE, COLLÈGE CAMILLE CLAUDEL, SAINT QUAY PORTRIEUX

Légende des couleurs
utilisées dans ce
document :

La sensibilité : soi et les autres
Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres
Le jugement : penser par soi-même et avec les autres
L'engagement : agir individuellement et collectivement

- Le choix, sa justification.
 - Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage).
 - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).
 - Approche de l'argumentation.
 - Le débat argumenté.
 - Initiation au débat démocratique.
 - Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste.
- J.1/a - Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

1. En lien avec l'Accompagnement personnalisé

2H EMC + AP

JOUR DE LA PRÉ-RENTRÉE ET SÉANCES SUIVANTES D'AP : LES MISSIONS DU COLLÈGE

- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.
- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).
- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.
- D.1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.
- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).
- E.1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).
- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.
- S.3/b - Coopérer.

FICHE D'IDENTITÉ DU COLLÈGE

RÔLE DE CHACUN DANS LE COLLÈGE

- Construction d'un questionnaire par groupe :
 - 6 groupes de 5 élèves tirent au sort le nom d'un membre de l'équipe pédagogique (principal, gestionnaire, secrétaire, CPE, infirmière, surveillant ou documentaliste).
 - Ils doivent trouver 5 questions à poser à ces personnes afin de découvrir leur rôle dans le collège. Ils s'interrogent sur la façon dont on doit s'adresser aux adultes du collège ce qui peut être différent de l'école primaire. Ils sélectionnent les informations indispensables à obtenir
 - Le groupe organise son travail :
 - Confection des questions par 5
 - Choix de deux volontaires pour aller poser les questions
 - Comment utiliser ses informations ? Présentation écrite pour une synthèse sur le cahier d'Histoire-Géo-EMC
 - Qui présente le résultat à l'ensemble de la classe ? Présentation orale
- Les synthèses écrites permettent de confectionner une fiche bilan sur le rôle de chacun dans le collège.

PREMIÈRE APPROCHE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (jeu de découpage et collage de vignettes).

- Première discussion sur les droits et les devoirs de chacun
- Le règlement intérieur sera lu de façon progressive en AP puis repris à l'issue du cours sur les droits et les devoirs de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen

2. VIVRE ENSEMBLE

- Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
 - Respect des différences, tolérance.
 - Respect de la diversité des croyances et des convictions.
- **S.2/a - Respecter autrui et accepter les différences.**

DE LA CIDE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

4 H EMC

- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).
- **E.1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).**
- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.
- **E.1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.**
- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.
- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).
- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.
- **D.1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.**
- Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).
- **J.1/b - Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.**
- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.
- **S.3/b - Coopérer.**

- Comprendre les textes qui régissent les droits et les devoirs de chacun
- Travail sur les droits de l'enfant dans le monde avant de voir comment on les retrouve ou non dans le règlement intérieur.
 - Par groupes de 4, confection d'affiches sur les droits
 - Sur les douze droits fondamentaux, 8 droits sont sélectionnés :
 1. Tous les enfants sont égaux en droits : filles, garçons, quelles que soient leurs origines ou celles de leurs parents.
 2. Chaque enfant doit être correctement nourri et soigné.
 3. Chaque enfant a le droit à l'éducation et aux loisirs
 4. Chaque enfant qui a un handicap a droit à être aidé à vivre avec les autres en étant le plus autonome possible.
 5. Chaque enfant a droit à la protection de sa vie privée
 6. Chaque enfant a le droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concernent.
 7. Chaque enfant doit être protégé contre toutes les formes de violence
 8. Lorsqu'il commet une infraction, chaque enfant a droit à une justice adaptée à son âge.
 - A partir d'un dossier documentaire : 1 groupe = 1 droit (1 document en France, 1 document du monde, ce que dit la CIDE + deux images + une silhouette de personnage), réaliser des affiches **A3** sur les principaux droits des enfants.
 - Des questions sont prévues en coup de pouce, si nécessaire.
 - Réalisation de l'affiche : slogan/ titre/nom du droit, dessins/ou choix entre un ou deux images, texte...
 - Présentation orale
 - On peut imaginer afficher ces droits sur un mur avec au centre une photo d'enfants, un dessin de planète avec enfants et ainsi confectionner un mur des droits.
 - Les affiches sont prises en photo et déposer sur un mur padlet disponible pour toute la classe et les parents.

COMMENT RETROUVE-T-ON CES DROITS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS ? DANS LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ?

1H EMC + AP

- Retour sur le règlement et lien avec les droits de l'enfant
- Discussion sur ce qu'il faudrait ajouter dans le texte du règlement intérieur...

LES DROITS IMPLIQUENT DES DEVOIRS ET LE PREMIER D'ENTRE EUX : LE RESPECT D'AUTRUI DANS SA DIVERSITÉ.

→ EGALITÉ FILLES/GARÇONS

3h EMC

- L'égalité entre les filles et les garçons.
- La mixité à l'école.
- L'égalité des droits et la notion de discrimination.
- **D.1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.**
- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.
- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).
- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.
- **D.1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.**
- Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).
- **J.1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.**
- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.
- **E.1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.**
- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.
- **S.3/b - Coopérer.**

- Travail à partir du fil d'animation « Princes et Princesses », de Michel Ocelot, janvier 2000.
 - En lien avec le cours de français et l'étude des « Métamorphoses » d'Ovide
 - Notion de transformations et de place dans la société
 - Petite étude du film, puis constitution d'arguments pour alimenter un débat : **Selon que l'on soit garçon ou fille, la société nous fait jouer un rôle. Es-tu d'accord avec cette idée ou au contraire la trouves-tu fausse ?**
 - Préparation d'arguments par groupe. Mise en place du débat.
- Vers la notion de discrimination
- Les textes qui réglementent l'égalité des droits entre filles et garçons ?
- Et ailleurs dans le monde ?
 - Projection d'un film d'animation de l'UNICEF sur la scolarisation des filles.
 - Malgré les textes des failles...

→ LA LAÏCITÉ

3h EMC

- Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).
- **J.1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.**
- La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.
- **J.1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.**
- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.
- Les valeurs personnelles et collectives.
- **J.2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.**
- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.
- **S.3/b - Coopérer.**
- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).
- **E.1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).**
- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.
- **E.1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.**

- Travail à partir de la charte de la laïcité
- Les élèves découpent les articles et les classent en deux catégories : ceux qu'ils comprennent et les autres (qui seront expliqués plus tard par le professeur).
- Ils se mettent par groupe de 3 et font le bilan de leur découpage. Ils choisissent entre trois et cinq articles qu'ils comprennent et tentent de les expliquer avec leurs mots ou à travers d'exemples de la vie quotidienne pris soit dans sa vie personnelle soit dans l'actualité.
- Bilan avec un rapporteur par groupe : Que constate-t-on ? Qu'en conclure ? Essai de définition de la laïcité et trouver son rôle...
- Notion de valeur.

3. L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

- Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
 - Respect des différences, tolérance.
 - Respect de la diversité des croyances et des convictions.
- S.2/a - Respecter autrui et accepter les différences.

L'ENGAGEMENT AU COLLÈGE ET DANS LE BASSIN DE VIE

→ PROJET CARTOUCHES D'ENCRE

3h EMC

- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).
- E.1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).
- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.
- E.1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.
- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.
- S.3/b - Coopérer.
- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.
 - Les valeurs personnelles et collectives.
- J.2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.

- (concours avec les autres 6^{ème} ????)
- Création de slogans, d'affiches ou de spot de publicité en collaboration avec les Arts plastiques, le français et la musique.
- But de financer le parrainage de l'écologiste au Niger
- Notion de développement durable
- Notion d'engagement citoyen

→ DÉMOCRATIE ET ACTEURS LOCAUX

3h EMC

- La participation démocratique.
 - Le vote.
 - Les acteurs locaux et la citoyenneté.
- La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.
- J.1/c - Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.
- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.
 - Les valeurs personnelles et collectives.
- J.2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.

- Confection d'un questionnaire d'enquête dans sa commune : Que doit-on connaître dans le fonctionnement de la démocratie locale ? Qui fait quoi ? Notion de commune, de communauté de communes...
- Enquête par groupes dans sa commune
- Compte rendu devant la classe
- Mise en place d'un « conseil municipal » dans la classe et débat autour d'un constat fait par les élèves : le difficile déplacement des personnes à mobilité réduite dans les villes (problème de trottoir...)
- Ou venue d'un élu local ??